

## **PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF Séance du 16 juin 2025 (visioconférence)**

### Présents :

Gilles Erb, Président

Carine Bloch, Marie Francisco, Fabrice Kosiak, Cécile Léonard, Emmanuel Marzin, Jean-Michel Poulat, Isabelle Wegel et Elodie Wey, Elus Fédéraux membres

### Assistant :

Vincent Blanchard, Christophe Porte, Vuthny Savan, Elus Fédéraux

Jean-Nicolas Barelier, Directeur technique national

Magali Andrier, Directrice générale, DTNA

Thomas Chevalier, Directeur général adjoint

Nicolas Dennielou, Chef de cabinet

### Excusés :

Adrien Dodu, Elu fédéral membre

### Invités :

Stéphane Lelong, Directeur du pôle développement des pratiques – Point n°4

Début à 19h07 en visioconférence.

### Point 1 – Informations du Président

- Le Président se dit très satisfait de la convention fédérale qui s'est tenue à l'Hôtel Paxton : des interventions de grandes qualités, un lieu adapté pour l'organisation de ce genre d'évènement, des trophées rondement menés bien que la durée ait été un peu longue. La fédération à mission n'a pas pu être votée faute de quorum, l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2025 doit permettre de faire adopter cette résolution pour faire grandir la FFTT.

- La nouvelle identité fédérale FFTT a été présentée.
- Signature pour le renouvellement de la convention entre la FFTT et l'USEP pour reconduire le projet 1 école/1 table.
- Elections du CNOSF : Amélie Oudea-Castera est l'unique candidate. Didier Séminet s'est finalement retiré. Le 19 juin 2025, le CNOSF, accueillera dans ses lieux, la future assemblée générale : le vote des membres du conseil d'administration aura également lieu.

#### Point 2 – Informations du DTN / Point d'étape sur le PPF

Rappel du contexte de l'envoi officiel du PPF au Ministère. Validation prévue pour le 1er juillet.

S'en suivra, d'ici le 30 juin 2025 au plus tard, le dossier « contrat de délégation ».

Remerciements à celles et ceux qui ont participé activement à la démarche.

Quelques demandes de complément du Ministère suite à transmission du PPF sur l'accompagnement socio-professionnel des sportifs de haut-niveau, les actions de préventions des violences, la formation continue d'encadrement, l'égalité de genre...

Une question sur la réorganisation des pôles France est posée. Le concept d'un seul pôle France avec 3 sites (Nantes, Montpellier, Insep) va être développé et organisé pour vivre en réseau. Une orientation plus marquée de l'Insep vers les féminines est également envisageable.

L'organigramme évoluera en ce sens et les entretiens sur les évolutions des postes sont en cours pour une mise en œuvre en septembre 2025. Une présentation plus complète sera effectuée aux 1ers BE et CF de la saison 25-26.

#### Point 3 – Point CFA / Commission des Organisations

Vincent Blanchard, présente en séance, les propositions de transformation de la Commission Fédérale de l'Arbitrage, en lien avec la commission des Organisations.

Ce qu'il faut en retenir :

- Constats : difficultés financières et humaines des organisateurs locaux, de moins en moins de candidats aux épreuves nationales.

#### **FÉDÉRATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE**

3, rue Dieudonné Costes, 75013 Paris

[fftt@fftt.email](mailto:fftt@fftt.email)

- Contexte : volonté fédérale de simplifier la tâche aux organisateurs puis de réécrire les conventions d'organisation pour la saison 2025/2026.
- Evolution 1 : systématisation de l'arbitrage avec un seul arbitre par table, sauf pour les dernières parties des tableaux éventuellement et pour des compétitions particulières :
  - Championnats de France Seniors → prestige de l'épreuve ;
  - Championnat/équipe PRO → prestige des épreuves ;
  - Titres nationaux par équipe :
    - Vocation à former les futurs arbitres nationaux ;
    - « Bon plan » pour l'organisateur, avec moins d'AR à fournir :
  - Championnats de France des Régions :
    - Vocation à former les futurs arbitres nationaux ;
    - « Bon plan » pour l'organisateur, avec pas d'AR à fournir.
- Evolution 2 : rééquilibrer le nombre d'AN et d'AR présents sur chaque jour de compétition, afin d'alléger la charge de l'organisateur. Puis, prise en charge des AN nommés par la CFA toujours à la charge de la FFTT, et plus de partage avec l'organisateur.

### **Explications sur la méthode de calcul et la base de travail.**

#### **Coût estimé d'un arbitre**

	<b>Indemnité</b>	<b>Hébergement</b>	<b>Restauration</b>	<b>Total Quotidien</b>	<b>Déplacement</b>
AN	25 €	90 €	35 €	150 €	150 € (unique)
AR	25 €	- €	25 €	50 €	40 € (quotidien)

#### **Contrôle de raquettes**

Dans la lignée des procédures ITTF. Maintien des contrôles complets sur certaines épreuves.

A minima les Championnats de France Individuels Seniors et Jeunes.

Matériel FFTT uniquement, contrôles réalisés sous l'autorité du JA en Chambre d'Appel, par les arbitres affectés en Chambre d'Appel.

---

#### **FÉDÉRATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE**

3, rue Dieudonné Costes, 75013 Paris

[fftt@fftt.email](mailto:fftt@fftt.email)

Mais plus de cadre de l'arbitrage dédié uniquement à cette tâche.

Gain estimé FFTT → **1635 euros**.

### Récapitulatif financier

Gains cumulés estimés pour les organisateurs → **12 600 euros**.

Surcoût à assumer par la FFTT → **1065 euros**.

### Autres actions :

- Suppression des droits d'organisation sur les compétitions où ils existaient encore (à savoir 2000 euros sur les championnats de France Jeunes, Vétérans et Régions soit 8000 euros). Donc gains totaux cumulés estimés pour nos organisateurs → **20600 euros**.
- Ouverture des plannings des organisations sur 3 ans : permettra à un organisateur de se positionner sur une compétition nationale jusqu'à trois ans à l'avance et mise en place d'un calendrier en ligne regroupant les différentes organisations fédérales, afin que chacun puisse consulter les épreuves encore disponibles.

Décision : le Bureau exécutif remercie Vincent Blanchard pour son exposé. Après débat, il vote et approuve à l'unanimité (9 votants, 9 pour, 0 contre, 0 abstention) les mesures évoquées.

### Point 4 – Appel à projet féminisation

Stéphane Lelong présente l'appel à projet pour les clubs intitulé « Jeu & Set et Féminisation ».

Le cadre général et les objectifs sont rappelés :

- ✓ L'année 2025 est consacrée à la grande cause fédérale sur les féminines ;
- ✓ Continuer les appels à projets à destination des clubs ;
- ✓ Financement dans le cadre du partenariat avec le Crédit Mutuel ;
- ✓ Aider les clubs ayant une démarche spécifique vers les féminines et augmenter le nombre de féminines et le % de féminines dans les clubs ;

### **FÉDÉRATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE**

3, rue Dieudonné Costes, 75013 Paris

[fftt@fftt.email](mailto:fftt@fftt.email)

- ✓ Aide financière directe pour les clubs de 50 à 150 licenciés. Les clubs peuvent s'engager dans cette démarche s'ils respectent un certain nombre de paramètres qui répondent au plan stratégique mixité & féminisation ;
- ✓ Les modalités d'attribution sont expliquées en séance ;
- ✓ Sur l'aspect financier : l'appel à projet comprend une enveloppe d'environ 85 000 euros financée en partie par le partenariat avec le Crédit Mutuel ; la FFTT aidera environ 60 clubs soit environ 1500 euros par club lauréat ; les clubs lauréats recevront 800 euros dès la validation de leur projet puis 700 euros après l'envoi de justificatifs inhérents à leur action ;
- ✓ Point sur le rétroplanning et sur les échéances à venir.

#### Point 5 – Organisation AGE du 30 juin 2025

Jean-Michel Poulat, en sa qualité de secrétaire général, présente l'organisation de la prochaine assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2025, dont l'unique sujet sera le vote de la modification statutaire relative à la Fédération à mission. Il expose, en séance, les grandes modalités : visioconférence, vote jusqu'au lendemain 13h00, annonce des résultats en direct, interventions et personnes invitées puis communication avec vidéo et e-mailing gérés par la communication.

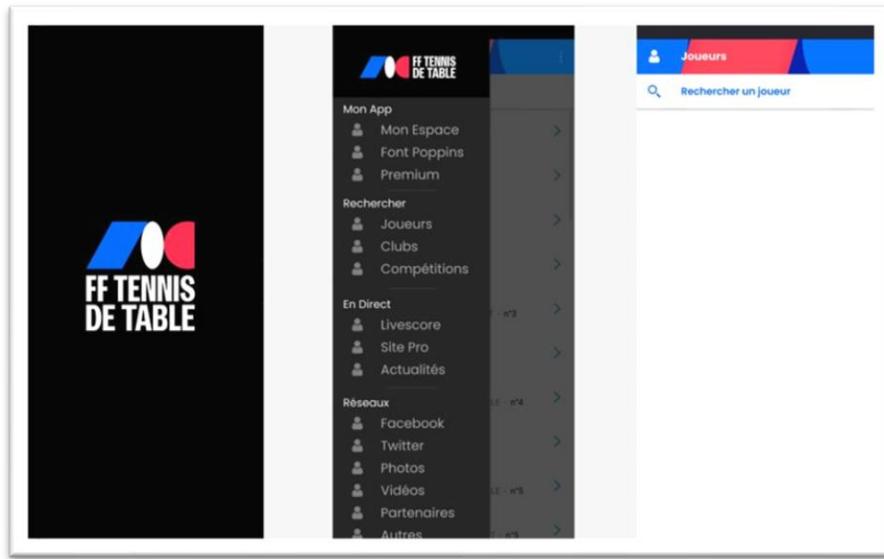
#### Point 6 – Calendrier politique

Le Bureau exécutif prend connaissance de la version modifiée du calendrier politique 2025/2026 (modification de la date du séminaire de rentrée et du bureau exécutif de septembre). Il n'appelle aucune remarque particulière. Il sera prochainement diffusé à l'ensemble des membres du Conseil fédéral. S'agissant du Conseil fédéral d'octobre 2025, il se tiendra à Tours dans un format allégé restant à préciser.

#### Point 7 – Application mobile

Thomas Chevalier, Directeur général adjoint, en séance, présente les modifications à venir de l'application mobile FFTT.

Une évolution graphique est attendue au 1<sup>er</sup> septembre 2025.



Trois nouvelles fonctionnalités seront également implémentées.

- détail des points par set dans le résultat des parties
- statistiques avancées sur les adversaires rencontrés
- statistiques avancées sur les victoires/défaites de chaque joueur

En contrepartie, les services proposent d'augmenter les tarifs d'abonnement qui n'ont pas évolué depuis la mise en production de cette application mobile en 2016. Augmentations des tarifs (TTC) au 1er septembre 2025 :

- 1,49 euros mensuel (au lieu de 0,99 euros)
- 12,99 euros annuel (au lieu de 8,99 euros)

#### Point 8 – SI / Demandes de projets à arbitrer

Jean-Michel Poulat présente la demande de projet de cartographie des tables dans les écoles. Avec Fabrice Kosiak, ils présentent le projet de prêt de joueuses entre les clubs. Le Bureau exécutif, après présentation des éléments, n'est pas à ce stade capable de se positionner en absence d'un processus de priorisation des projets au regard de la feuille de route. Ces points sont différés ultérieurement.

#### Point 9 – Nomination au bureau exécutif

Dans le cadre de l’Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2025, la proposition de passer le Bureau exécutif de 12 à 14 membres sera soumise au vote. En cas de validation, le Bureau exécutif proposera la nomination de Christophe Porte en tant que membre du Bureau Exécutif, au regard de sa fonction de vice-président du développement des pratiques, lors du prochain Conseil Fédéral.

#### Point 10 – Aide au club des supporters de l’EDF

Le club des supporters de l’EDF demande à la FFTT le versement d’une subvention à hauteur de 5000 euros : une aide pour à la fois organiser leurs déplacements et permettre la mise en place d’un kit opérationnel du « supporter ».

Décision : le Bureau exécutif avant de statuer (même s'il favorable sur le principe) demande à ce que le club des supporters de l’EDF lui fournisse un budget prévisionnel. Jean-Michel Poulat va prendre attache auprès de la Présidente de cette structure.

#### Point 11 – Aide financière Saint Marceau TT

Orléans sera mis en avant en 2025 avec l’organisation par le club de Saint Marceau Orléans Tennis de Table de deux événements :

- le 25 octobre 2025 avec le Master Elite national handisport (2ème édition) ;
  - du 1<sup>er</sup> au 6 décembre 2025, la 14<sup>ème</sup> édition de Changeons de regard sur le handicap.
- Il souhaite que la FFTT participe au financement de l’opération.

Décision : le Bureau exécutif rejette à l’unanimité la demande financière formulée par le club de Saint-Marceau (9 votants, 9 pour, 0 contre, 0 abstention).

#### Point 12 – Proposition dates Pro – 2025/2026

Fabrice Kosiak fait état des propositions des dates Pro pour la saison 2025/2026. Elles sont acceptées en l’état.

Décision : le Bureau exécutif approuve à l’unanimité (9 votants, 9 pour, 0 contre, 0 abstention) les dates du calendrier 25/26.

### Point 13 – Modifications règlementaires

Elodie WEY présente les modifications règlementaires suivantes :

- Règlements Administratifs: pour le championnat Pro, on ne parle pas d'entente mais d'union ; mise en cohérence avec l'article I.401.
- Règlements Sportifs : mise en conformité avec les règles de l'ITTF sur l'article 2.4 sur les Raquettes ; sur le 3.2 Equipements – « un angle ouvert et un angle de plus de 90° ; Proposition de suppression de l'article sur les partis sportifs. Renvoi aux dispositions du titre VI des règlement administratifs « Paris sportifs et intégrité des compétition ». En effet, elles sont plus exhaustives et précises. De plus, il n'y a aucune disposition sur les paris sportifs pour la Pro A dans les règlements sportifs alors que cette compétition est également concernée. Donc pas de cohérence.

Fin du Bureau exécutif à 22h15.

Jean-Michel POULAT  
Secrétaire général

Gilles ERB  
Président